

Compte-rendu d'assemblée générale ordinaire de l'ALESCAA du samedi 29 janvier 2022

Ouverture de séance : 17h15

Ordre du jour :

- Bilan moral et financier de chaque section et de l'association
- Objectifs et calendrier et prévisionnel 2022 de l'association
- Elections du Conseil d'Administration et du bureau
- Questions / informations diverses
 - Revue du Logo
 - Création d'un trombinoscope
 - Présidence de l'ALESCAA
 - Quelques autres dates



La réunion s'est déroulée avec un effectif réduit : peu de bénévoles non impliqués dans le CA étaient présents. Par-contre, l'ensemble du CA était présent, à l'exception de Grégory (absence excusée). A noter la présence d'une personne de l'équipe municipale, et la participation de Mathieu Caillaud, venu présenter le projet de festival de l'environnement.

Bilans moraux et financiers des sections

Section Tennis de table : avec un effectif de 13 pongistes, la section est en grande difficulté. De ce fait, elle a pris la décision de passer de deux séances à une seule par semaine pour concentrer les effectifs, et présente tout de même 2 équipes aux championnats (D1 et D3). Le défaut d'encadrement (sportif et administratif) a amené l'équipe en place à prendre la décision de se donner cette saison 2021/2022 comme dernière chance de redresser la situation. A défaut, la section sera fermée. Le bilan financier présente un excédent de 102,37 €.

Section Les deux mains gauches : l'activité a été quasiment inexistante sur 2021 du fait de la situation sanitaire. De ce fait, il a été décidé de ne pas faire payer de cotisation aux six adhérentes. Afin de ne pas rester complètement inactives, la section a organisé un atelier floral en fin d'année, et a présenté le fruit de son travail au marché de Noël d'Ecandeville. Le bilan financier est déficitaire de 40,96 €.

Section En voiture Simone : l'activité propre de la section étant de proposer des animations, les six bénévoles n'ont rien pu faire cette année. Toutefois, ils ont proposé à l'équipe municipale le livret de jeux qui a été distribué lors des commémorations de septembre. Le bilan financier est excédentaire de 58,50 €.
A noter que la section En voiture Simone propose une sortie au parc Festiland le 05 juin 2022.

Bilan moral et financier de L'ALESCAA

Seules trois activités ont pu être organisées cette année 2021 :

- Les festivités du 13 juillet : gros succès du fait de l'annulation des autres manifestations alentour. A cette occasion, nous avons pu valider le besoin d'une grande tonnelle pour la buvette / restauration. Il a aussi été décidé de décaler l'ouverture de la grillage partie à 20h lors des prochaines années, afin de se donner un peu plus de temps pour la mise en place.
- Commémorations des 50 ans de la fusion des villages et des 100 ans d'Yves Montand et Simone Signoret : bonne collaboration avec l'équipe municipale, et validation de notre capacité à proposer des assiettes gourmandes.

- Spectacle de Noël : confirmation du passage sur le temps scolaire avec l'intervention de la troupe des clowns Paramos.

Côté investissements, aucun n'a été réalisé, soit par manque de précision du besoin (matériel de sono), soit parce que nous ne trouvons pas dans notre budget (remorque-frigo). Par-contre, le contrôle réglementaire des barnums a bien été réalisé, et nous avons acheté une plancha qui nous a déjà bien servi (13 juillet et commémorations). La refonte du site Internet a aussi été faite en fin d'année (paiement décalé sur le budget 2022), et le local technique a été rangé. De plus, nous avons retrouvé les bâches qui étaient perdues.

Côté financier, la Foire à Tout de Pâques n'ayant pas pu être organisée, il n'a pas été possible d'équilibrer les autres activités. Associé à nos charges fixes (assurance, hébergement du site, etc), au contrôle réglementaire, et à quelques petits achats (fournitures de cuisine), le bilan de l'association est déficitaire à hauteur de 2 844,68 €, pour un prévisionnel déficitaire de 2 210 €. Le bilan moral et financier a été approuvé par neuf voix pour et deux abstentions.

Objectifs et calendrier prévisionnel 2022

La tendance sanitaire étant plus apaisée, l'intention de l'association est de revenir à son calendrier habituel historique, tout en intégrant les animations suivantes :

- La soirée d'anniversaire de l'association (45 ans – coût : 2 000 €)
- Le festival de l'environnement : buvette / restauration et portage du budget (dont Sacem)
- La fête des voisins : trouver une activité qui pourrait la rendre plus attractive (coût : 200 €)
- La fête de la musique déjà envisagée depuis deux ans (coût : 2 500 €) – le 18 ou 25/06
- Un spectacle pédagogique en classe (coût : 400 €)

Voici la liste des investissements proposés :

- La refonte du site Internet (1 170 €)
- Barnum parapluie (3 x 6 m) pour les buvettes (1 500 €)
- Eclairage LED rechargeable (250 €)
- 2 machines Senséo (100 €)
- 1 machine à Hot-Dog (160 €)
- 1 terminal de paiement (30 €)

Même si les dépenses envisagées (hors Sacem) sur le festival de l'environnement sont prévues équilibrées, et malgré l'entrée dans nos comptes du solde de la section Cyclo (844,02 €), l'ensemble ne peut être équilibré sans reporter ou annuler certaines activités. Ainsi, il a été convenu de reporter la soirée anniversaire à 2023, l'achat du barnum parapluie, et de réduire le budget alloué à la fête de la musique à 1 000 €. Cette dernière activité, ainsi que le spectacle pédagogique seront conditionnés au résultat de la Foire à Tout : les budgets alloués seront confirmés (ou non) lors de la réunion du 26 avril 2022.

Le budget prévisionnel ainsi équilibré et le calendrier 2022 ont été proposés au vote des bénévoles et approuvés par 10 voix pour, aucune voix contre, et une abstention.

Election du conseil d'administration et du bureau

A la suite de ces décisions, nous avons procédé au vote de reconduction / renouvellement des membres du Conseil d'Administration et du Bureau. Aucun membre actif présent ne souhaitant intégrer le conseil d'administration ou le bureau, et les membres actuels souhaitant tous se maintenir, nous avons procédé au vote de renouvellement à l'identique. Ce vote a été approuvé par dix voix pour, et une abstention. Il en découle que nous n'avons pas de trésorier adjoint pour la quatrième année consécutive. C'est un sujet sur lequel il faut travailler dès cette année, d'autant plus que notre trésorier nous a annoncé souhaiter ne plus poursuivre cette charge à compter de l'année prochaine.

Questions / informations diverses

Proposition de changement du logo : la commune ayant créé son blason en 2021, il a été proposé de l'intégrer au logo en remplacement des deux léopards. Il a été convenu de profiter de cette opportunité pour retirer les éléments de l'adresse mail (www et .fr) et d'ajouter le tiret dans le nom du village.



Le résultat du vote étant de neuf voix pour et deux abstentions, le nouveau logo est validé. Un courrier de demande d'utilisation du blason va être adressé à la mairie.

Proposition de créer un trombinoscope sur le site www.alescaa.fr : l'idée est de faire mieux connaître les bénévoles tout en égayant le site. A ce jour, une esquisse est déjà en place avec quelques membres du bureau dans la page des bénévoles. Plusieurs thèmes ont été proposés : déguisés, à l'âge ado ou enfant, en situation sur une manifestation ou faisant une grimace.

Evidemment, toute personne ne souhaitant pas y figurer restera libre de son choix individuel.



Le résultat du vote étant de sept voix pour et quatre abstentions, avec comme thème « sur un lieu de la commune », le trombinoscope sera créé cette année.

Information sur la présidence : même si l'annonce du souhait du président de se faire remplacer a été faite depuis deux ans, il souhaite que celui-ci se fasse au profit d'un bénévole motivé dans la durée, et non juste pour assurer un intérim. L'ensemble des bénévoles présents reconnaissant le dynamisme du secrétaire, ceux-ci lui ont signifié leur confiance dans cette éventualité.

Information sur des activités 2022 hors ALESCAA :

La mairie organise une manifestation sur le thème du livre le 30 juin en présence de Michel BUSSI.
La bibliothèque BM2A organise une exposition photos avec concours les 17 & 18 septembre 2022.

Clôture de séance : 20h10

François GAULTIER
Président de l'ALESCAA

Arnaud FISCHER
Secrétaire de l'ALESCAA